

Bulletin de Suivi d'Étiage Région Grand Est

N° 01

Bassins hydrographiques de la Seine, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin et de la Saône amont

Faits nouveaux et marquants

Bassin Rhin-Meuse

Sur les bassins Meuse-Moselle, les débits minimaux sur trois jours consécutifs (VCN3) de la semaine 18 sont représentatifs d'une situation hydrologique générale nettement influencée par le déficit pluviométrique important observé au cours du mois d'avril. Ils ont été relevés avant que les précipitations de la fin de semaine ne fassent légèrement réagir les cours d'eau. Le déficit d'écoulement est déjà bien visible sur la partie amont du bassin de la Moselle. En conséquence, les unités "Meuse amont", "Meuse aval et Chiers" et "Moselle aval, Orne, Nied et Seille" sont en bleu, et l'unité "Moselle amont et Meurthe" est en gris.

Sur le territoire Rhin-Sarre, tous les cours d'eau présentent des débits bas pour la saison après un mois d'avril particulièrement sec. L'Ill amont est le secteur le plus touché avec déjà la Largue à Friesen en gris. La Doller fait déjà l'objet d'un soutien par le barrage de Michelbach. La Thur, impactée cette année par les travaux du barrage de Kruth, voit son débit à Willer-sur-Thur juste en dessous du niveau jaune. Les autres unités sont toutes bleues.

Pour les aquifères du bassin Rhin-Meuse, le déficit pluviométrique observé depuis le milieu du mois de mars combiné à la reprise de la végétation, commence à se faire sentir sur les niveaux moyens mensuels des nappes et presque la totalité des piézomètres est à la baisse. La bonne recharge hivernale a permis de conserver des niveaux moyens mensuels autour de la moyenne. Toutefois, les piézomètres en tête de bassin présentent des niveaux modérément bas à bas. Les nappes des grès du Trias inférieur et du sud de la nappe d'Alsace conservent l'impact des sécheresses 2018-2019 et présentent encore des niveaux bas à très bas à certains piézomètres.

Bassin Seine-Normandie

Sur le bassin Seine Normandie en région Grand Est, les écoulements des cours d'eau sont en baisse en raison du déficit de précipitations enregistré depuis plusieurs semaines. Cependant, la situation reste favorable pour toutes les unités hydrologiques qui sont toutes en bleu. A noter, la station de Chaumont-Saint-Roch sur la Suize qui est à sec.

Pour les aquifères du bassin Seine-Normandie, les nappes sont en phase de vidange depuis la moitié du mois de mars ou début avril suivant leur réactivité. Les niveaux moyens mensuels sont globalement autour de la moyenne, voire modérément hauts (Craie et Tertiaire) ou modérément bas (Alluvions et Albien) sur certains points de surveillance, à l'exception des nappes de l'Albien et Calcaires du Jurassique dont les niveaux sont bas.

Pour les réservoirs et barrages de la région Grand Est, les niveaux de remplissage des retenues destinées à l'alimentation en eau potable sont proches de leur maximum avec un niveau de remplissage global de 96%. Pour les retenues destinées au soutien d'étiage, si les réservoirs des Grands Lacs de Seine présentent un niveau de remplissage conforme à leurs objectifs, le réservoir de Vieux Pré n'a pas pu être totalement rempli cet hiver, et du fait de travaux en cours, le réservoir de Kruth présente un niveau de remplissage extrêmement bas.

Sommaire :

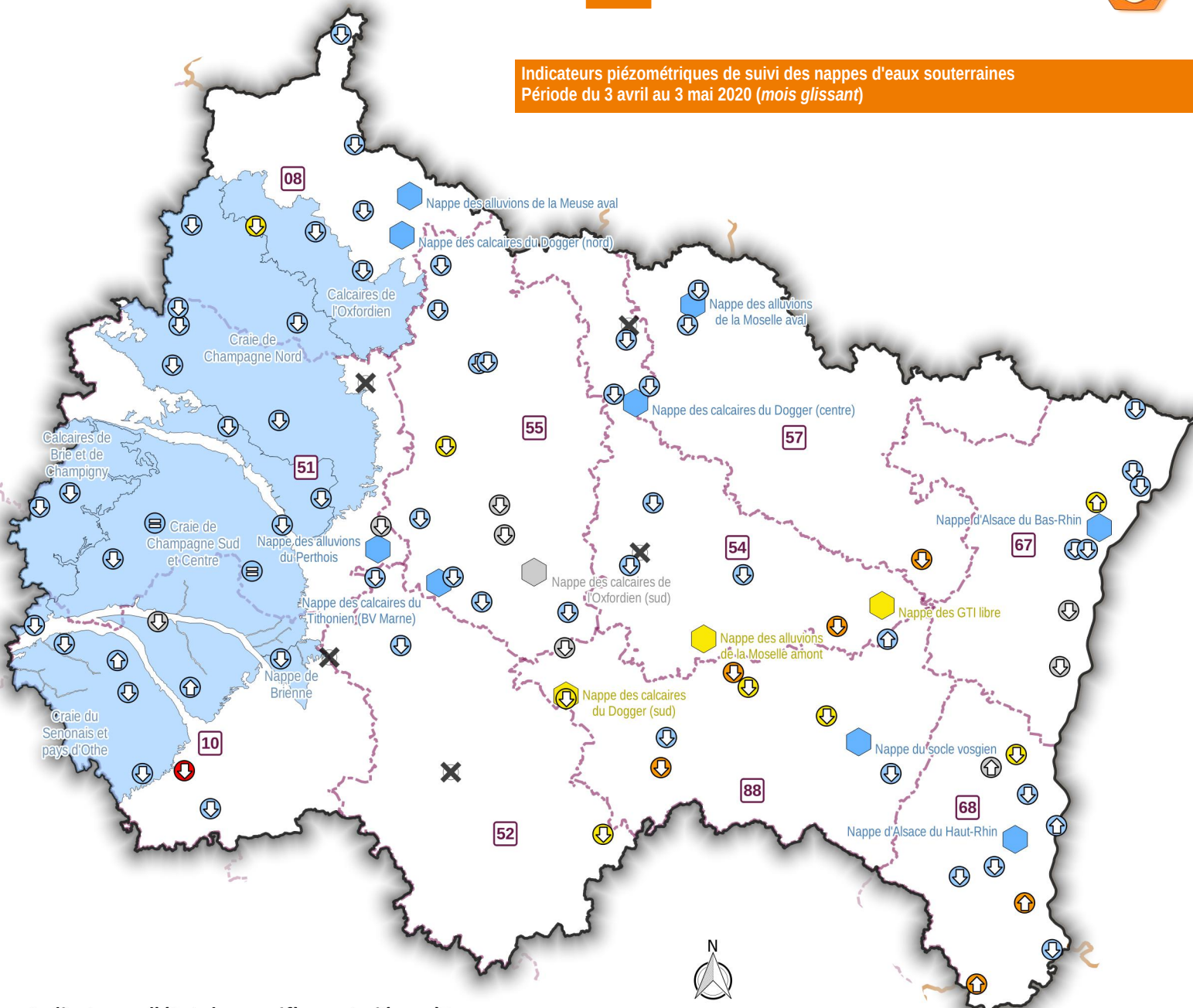
Nappes.....	2	Bassins versants.....	5	Écoulements rivières.....	8
Barrages-réservoirs....	9				



Eaux souterraines



Indicateurs piézométriques de suivi des nappes d'eaux souterraines
Période du 3 avril au 3 mai 2020 (mois glissant)



Indicateurs d'état des aquifères et piézomètres

Indicateurs de regroupement de niveau d'aquifères

Unités hydrogéologiques			
Piézomètres			
			-Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
			-Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
			-Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
			-Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
			-Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
			-Absence d'informations.

0 10 20 30 km



Évolution récente du niveau des aquifères aux piézomètres

	En hausse
	Stable
	En baisse
	Limite de la région
	Limites de département
	Frontières

Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2020), DREAL Grand Est - Créé le 05/05/2020 par DREAL Grand Est



Unité	Nappe	Site de mesure	Note qualité	du 03/04/20	au 03/05/20				
				Semaine 18					
Calcaires de Brie et de Champagne	Calcaires de Brie	MECRINGES (51)	3	0,492					
	Calcaires de Champagne	JANVILLIERS (51)	5	1,034					
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de Brie et de Champagne"				1,0				
Craie de Champagne Nord	Craie	HANNOGNE-SAINT-REMY (08)	3	0,575					
	Craie	FRESNE-LES-REIMS (51)	5	1,006					
	Craie	SEMIDE (08)	5	0,631					
	Craie	BUSSY-LE-CHATEAU (51)	5	-0,305					
	Craie	SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE (51)	5	0,540					
Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Nord"				1,0					
Craie de Champagne Sud et Centre	Craie	LES GRANDES-LOGES (51)	5	0,765					
	Craie	LINTHELLES (51)	4	0,911					
	Craie	SOMPUIS (51)	3	1,123					
	Craie	VANAUULT-LE-CHATEL (51)	4	0,282					
	Craie	VAILLY (10)	5	0,333					
Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Sud et Centre"				1,0					
Craie du Senonais et Pays d'Othe	Craie	ORVILLIERS-SAINT-JULIEN (10)	4	0,660					
	Craie	VILLELOUP (10)	5	-0,017					
	Craie	LA SAULSOTTE (10)	5	0,574					
	Craie	SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY (10)	5	0,468					
Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie du Senonais et Pays d'Othe"				1,0					
Calcaires de l'Oxfordien des Ardennes	Calcaires du Kimméridgien-Oxfordien	BOUVELLEMONT (08)	5	-0,369					
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de l'Oxf. des Ardennes"				1,0				
Nappe de Brienne	Alluvions de l'Aube	LASSICOURT (10)	4	0,110					
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Nappe de Brienne"				1,0				

Nappe	Site de mesure ou indicateur global (IG)	Note qualité	du 03/04/20	au 03/05/20				
			Semaine 18					
Alluvions de la Meuse	CHARNY-SUR-MEUSE (55)	2	-0,305					
	HAM-SUR-MEUSE (08)	2	-0,341					
	Indicateur global de la nappe des alluvions de la Meuse aval [2 stations]			-0,323				
Alluvions de la Moselle	CHATEL-SUR-MOSELLE (88)	2	-0,849					
	DOMMARTIN-LES-TOUL (54)	2	-0,312					
	ESSEGNEY (88)	2	-1,448					
	GONDREVILLE (54)	2						
	BERTRANGE (57)	5	-0,329					
	CATTENOM (57)	2	-0,061					
	Indicateur global de la nappe des alluvions de la Moselle amont [4 stations]			-0,870				
Indicateur global de la nappe des alluvions de la Moselle aval [2 stations]			-0,252					
Alluvions de l'Aube	VIENNE-LA-VILLE (51)	5						
	RHEGES (10)	4	-0,652					
Alluvions du Perthois	HALLIGNICOURT (52)	5	-0,050					
	SERMAIZE-LES-BAINS (51)	5	-0,801					
	Indicateur global de la nappe des alluvions du Perthois [2 stations]			-0,426				
Cailloutis du Sundgau	MOOSLARGUE (68)	2	-1,445					
	BAUDREMONT (55)	3	-0,826					
Calcaires de l'Oxfordien	COUSANCES-LES-TRICONVILLE (55)	2	-0,744					
	EPIEZ-SUR-MEUSE (55)	5	-0,436					
	ROISES(LES) (55)	3	-0,688					
	BRIELLES-SUR-BAR (08)	3	0,875					
	CLERY-LE-PETIT (55)	2	0,489					
	VACHERAUVILLE (55)	5	0,008					
	Indicateur global de la nappe des calcaires de l'Oxfordien (sud) [4 stations]			-0,632				
	VAL DE BRIEY (54)	2	0,630					
	VERNEVILLE (57)	3	0,278					
Calcaires du Dogger	VILLERS-EN-HAYE (54)	5	0,062					
	VILLE-SUR-YRON (54)	3	-0,099					
	CHEMERY-CHEHERY (08)	2	-0,182					
	STENAY (55)	2	1,256					
	CHAUMONT (52)	2						
	FREVILLE (88)	5	-1,032					
	AVRIL (54)	2						
	Indicateur global de la nappe des calcaires du Dogger (nord) [2 stations]			0,454				
	Indicateur global de la nappe des calcaires du Dogger (centre) [4 stations]			0,207				
Indicateur global de la nappe des calcaires du Dogger (sud) [2 stations]			-1,032					
Calcaires du Muschelkalk	BOURBONNE-LES-BAINS (52)	5	-1,061					
	HAREVILLE (88)	3	-0,015					
Calcaires du Tithonien	COUVERTPUIS (55)	3	-0,292					
	NEUVILLE-SUR-ORNAIN (55)	2	-0,048					
	STAINVILLE (55)	2	-0,419					
	VAUX-SUR-BLAISE (52)	3	-0,413					
	NUBECOURT (55)	2	-0,938					
	PRASLIN (10)	5	-0,496					
Indicateur global de la nappe des calcaires du Tithonien (BV Marne) [4 stations]			-0,305					



Nappe	Site de mesure ou indicateur global (IG)	Note qualité	du 03/04/20			
			au 03/05/20	Semaine 18		
Stations de suivi des nappes d'eau souterraine (hors unités)	Socle ardennais	GESPUNSART (08)	5	0,025		
	Craie	REIMS (51)	4	0,632		
		SONGY (51)	4	0,160		
		VAL-DES-MARAIS (51)	4	0,305		
		CHAMOY (10)	2	0,041		
	Socle vosgien	GRANDVILLERS (88)	5	-0,919		
		XONRUPT-LONGEMER (88)	5	-0,290		
		Indicateur global de la nappe du socle vosgien [2 stations]		-0,605		
	Grès du Keuper	DOMBASLE-SUR-MEURTHE (54)	1	0,636		
	Grès du Trias inférieur affleurant	CELLES-SUR-PLAINE (88)	5	-0,205		
		VOYER (57)	2	-1,351		
		RELANGES (88)	2	-1,580		
		GELACOURT (54)	4	-1,435		
		Indicateur global de la nappe des GTI libre [3 stations]			-0,861	
	Nappe d'Alsace	HAGUENAU (67)	5	-0,402		
		LAMPERTHEIM (67)	5	-0,622		
		LIPSHEIM (67)	5	-0,824		
		REICHSTETT (67)	5	-0,289		
		ROSSFELD (67)	5	-0,695		
		SESSENHEIM (67)	5	0,676		
		WEITBRUCH (67)	5	-1,016		
		WISSEMBOURG (67)	5	-0,262		
		CERNAY (68)	5	0,144		
		FESSENHEIM (68)	5	0,122		
		HABSHEIM (68)	5	-1,403		
		HESINGUE (68)	5	-0,610		
		HETTENSCHLAG (68)	5	-0,400		
PORTE DU RIED (68)		5	-1,056			
WINTZENHEIM (68)		5	-0,632			
WITTENHEIM (68)		5	0,355			
		Indicateur global de la nappe d'Alsace du Bas-Rhin [8 stations]		-0,429		
	Indicateur global de la nappe d'Alsace du Haut-Rhin [8 stations]		-0,435			
Sables de l'Apto-Albien	NOVION-PORCIEN (08)	4	-0,861			
	RIVES DERVOISES (52)	4				
	VENDUE-MIGNOT(LA) (10)	4	-2,172			

Les valeurs indiquées dans ce tableau correspondent :

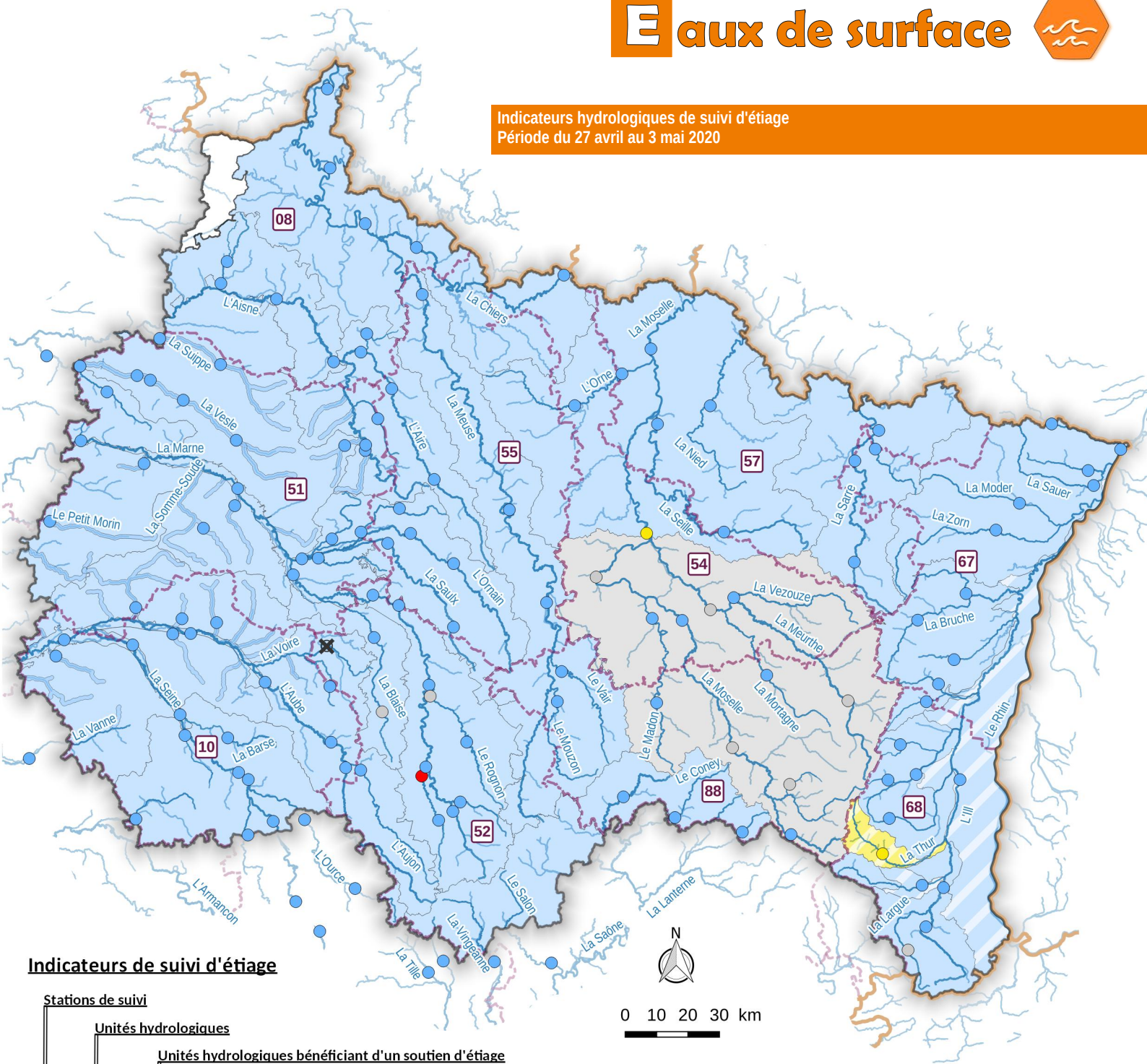
- à l'IPS (Indicateur Piézométrique Standardisé) calculé sur les 30 derniers jours pour les piézomètres ;
- à une note de 1 à 5 égale à la moyenne des notes des piézomètres pondérée par leur note de qualité pour les unités hydrogéologiques ;
- la moyenne pondérée par leur note de qualité des IPS des sites de mesures pris en compte pour l'indicateur global, selon le tableau ci dessous.

Indicateur global	Site de mesure
Nappe d'Alsace du Bas-Rhin	HAGUENAU (67)
	LAMPERTHEIM (67)
	LIPSHEIM (67)
	REICHSTETT (67)
	ROSSFELD (67)
	SESSENHEIM (67)
	WEITBRUCH (67)
	WISSEMBOURG (67)
Nappe d'Alsace du Haut-Rhin	CERNAY (68)
	FESSENHEIM (68)
	HABSHEIM (68)
	HESINGUE (68)
	HETTENSCHLAG (68)
	PORTE DU RIED (68)
	WINTZENHEIM (68)
	WITTENHEIM (68)
Nappe des alluvions de la Meuse aval	CHARNY-SUR-MEUSE (55)
	HAM-SUR-MEUSE (08)
Nappe des alluvions de la Moselle amont	CHATEL-SUR-MOSELLE (88)
	DOMMARTIN-LES-TOUL (54)
	ESSEGNEY (88)
	GONDREVILLE (54)
Nappe des alluvions de la Moselle aval	BERTRANGE (57)
	CATTENOM (57)

Indicateur global	Site de mesure
Nappe des alluvions du Perthois	HALLIGNICOURT (52)
	SERMAIZE-LES-BAINS (51)
Nappe des calcaires de l'Oxfordien (sud)	BAUDREMONT (55)
	COUSANCES-LES-TRICONVILLE (55)
	EPIEZ-SUR-MEUSE (55)
Nappe des calcaires du Dogger (centre)	ROISES(LES) (55)
	VAL DE BRIEY (54)
	VERNEVILLE (57)
	VILLERS-EN-HAYE (54)
Nappe des calcaires du Dogger (nord)	VILLE-SUR-YRON (54)
	CHEMERY-CHEHERY (08)
Nappe des calcaires du Dogger (sud)	STENAY (55)
	CHAUMONT (52)
	FREVILLE (88)
Nappe des calcaires du Tithonien (BV Marne)	COUVERTPUIS (55)
	NEUVILLE-SUR-ORNAIN (55)
	STAINVILLE (55)
Nappe des GTI libre	VAUX-SUR-BLAISE (52)
	CELLES-SUR-PLAINE (88)
	GELACOURT (54)
Nappe du socle vosgien	VOYER (57)
	GRANDVILLERS (88)
	XONRUPT-LONGEMER (88)

Eaux de surface

Indicateurs hydrologiques de suivi d'étiage
Période du 27 avril au 3 mai 2020



Indicateurs de suivi d'étiage

Stations de suivi

Unités hydrologiques

Unités hydrologiques bénéficiant d'un soutien d'étiage

- Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
- Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
- Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
- Absence d'informations

- Limite de la région
- Limites de département
- Frontières
- Cours d'eau principaux

Nota : pour les 3 stations hydrométriques suivantes : Sundhoffen, Reiningue et Willer-sur-Thur, il n'existe pas de seuil de niveau gris ni de seuil de niveau orange.

Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2020), DREAL Grand Est - Créé le 05/05/2020 par DREAL Grand Est

Unité	Cours d'eau	Site de mesure	BV résiduel (km ²)	Seuils de qualification de l'étiage (m ³ /s)				du 06/04/20	du 27/04/20			
								au 12/04/20	au 03/05/20	Semaine 15	Semaine 18	

Stations de suivi des unités hydrographiques du bassin Rhin-Meuse

Meuse amont	MOUZON	Villars (88)	405	0,19	0,15	0,09	0,02	0,47	0,35			
	VAIR	Soulosse (88)	443	0,63	0,50	0,36	0,21	1,14	0,88			
	MEUSE	Chalaines (55)	869	2,44	1,95	1,38	0,80	6,36	4,39			
	MEUSE	Saint Mihiel (55)	823	4,00	3,20	2,20	1,20	13,40	7,90			
	MEUSE	Stenay (55)	1364	10,83	8,66	6,40	4,13	38,10	24,10			
Qualification de l'étiage de l'unité hydrologique "Meuse amont"								1,0	1,0			
Meuse aval et Chiers	CHIERS	Longlaville (54)	151	0,68	0,54	0,41	0,27	1,24	1,08			
	CHIERS	Carignan (08)	1816	10,75	8,60	7,10	5,60	26,00	19,50			
	MEUSE	Sedan (08)	622	28,25	22,60	18,25	13,90	76,20	53,10			
	SEMOY	Haulmé (08)	1336	4,73	3,78	2,65	1,51	10,40	6,06			
	MEUSE	Chooz (08)	2291	38,13	30,50	22,25	14,00	111,00	74,60			
Qualification de l'étiage de l'unité hydrologique "Meuse aval et Chiers"								1,0	1,0			
Moselle amont et Meurthe	MOSELLE	Rupt sur Moselle (88)	152	1,13	0,90	0,58	0,25	1,62	1,15			
	CLEURIE	Cleurie (88)	63	0,72	0,57	0,41	0,24	0,91	0,71			
	MOSELLE	Epinal (88)	1002	9,33	7,46	4,98	2,50	12,40	8,16			
	MOSELLE	Tonnoy (54)	759	10,83	8,66	5,83	3,00	19,40	13,10			
	MADON	Mirecourt (88)	381	1,00	0,80	0,58	0,35	2,33	1,37			
	MADON	Pulligny (54)	562	1,83	1,46	1,06	0,65	3,36	2,49			
	MOSELLE	Toul (54)	419	13,13	10,50	6,75	3,00	23,00	13,10			
	MEURTHE	Saint-Dié (88)	374	2,38	1,90	1,35	0,79	3,18	2,17			
	VEZOUZE	Lunéville (54)	559	1,59	1,27	0,97	0,66	2,28	1,70			
	MORTAGNE	Roville (88)	300	1,37	1,09	0,83	0,56	2,34	2,54			
	MEURTHE	Damelevières (54)	1047	11,93	9,54	6,77	4,00	14,70	9,63			
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrologique "Moselle amont et Meurthe"								1,0	1,5		
	Moselle aval, Orne, Nied et Seille	MOSELLE	Custines (54)	1212	31,68	25,34	17,57	9,80	39,60	24,50		
SEILLE		Chambrey (57)	560	1,33	1,06	0,75	0,44	2,29	1,71			
SEILLE		Metz (57)	720	1,88	1,50	1,09	0,67	3,39	2,20			
ORNE		Boncourt (54)	412	0,20	0,16	0,09	0,02	0,78	0,47			
ORNE		Moyeuvre-Grande (57)	729	0,97	0,77	0,52	0,26	4,53	2,87			
MOSELLE		Uckange (57)	1519	34,63	27,70	21,85	16,00	64,60	39,60			
NIED FRANCAISE		Condé-Northen (57)	499	0,69	0,55	0,41	0,27	1,54	1,02			
Qualification de l'étiage de l'unité hydrologique "Moselle aval, Orne, Nied et Seille"								1,0	1,4			
Sarre	SARRE	Wittring (57)	560	4,18	3,34	2,62	1,90	6,83	4,82			
	EICHEL	Oermingen (67)	277	0,68	0,54	0,32	0,10	1,60	0,99			
	SARRE	Keskastel (67)	693	2,58	2,06	1,38	0,70	4,52	3,42			
	SARRE	Hermelange (57)	186	0,35	0,28	0,19	0,10	0,86	0,53			
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrologique "Sarre"								1,0	1,0		
Lauter, Sauer, Moder et Zorn	LAUTER	Wissembourg (67)	278	1,55	1,30	0,90	0,26	2,44	2,09			
	SELTZBACH	Niederroedern (67)	202	0,21	0,13	0,12	0,09	0,64	0,37			
	SAUER	Beinheim (67)	541	1,20	0,95	0,80	0,60	3,35	2,35			
	MODER	Schweighouse-Sur-Moder (67)	622	2,50	2,10	1,80	1,10	5,06	3,98			
	ZORN	Waltenheim-Sur-Zorn (67)	688	2,10	1,65	1,43	1,10	3,54	2,45			
Qualification de l'étiage de l'unité hydrologique "Lauter, Sauer, Moder et Zorn"								1,0	1,0			
Bruche, Ehn, Andlau, Giessen et Liepvette	MOSSIG	Soultz-Les-Bains (67)	163	0,48	0,38	0,26	0,14	0,78	0,58			
	BRUCHE	Russ (67)	229	1,30	1,05	0,93	0,80	3,10	2,11			
	ANDLAU	Andlau (67)	42	0,19	0,15	0,12	0,08	0,46	0,31			
	GIESSEN	Thanvillé (67)	99	0,11	0,08	0,06	0,04	0,45	0,29			
	LIEPVRETTE	Lièpvre (68)	108	0,27	0,20	0,17	0,13	0,57	0,34			
Qualification de l'étiage de l'unité hydrologique "Bruche, Ehn, Andlau, Giessen et Liepvette"								1,0	1,0			
Doller Amont, Fecht, Weiss et Lauch	BÉHINE	Lapoutroie (68)	38	0,20	0,16	0,13	0,10	0,38	0,25			
	PETITE FECHT	Stosswehr (68)	46	0,30	0,21	0,18	0,15	0,67	0,46			
	FECHT	Wintzenheim-La-Forge (68)	149	0,75	0,55	0,46	0,40	1,62	1,08			
	LAUCH	Linthal (68)	28	0,19	0,15	0,13	0,10	0,36	0,26			
Qualification de l'étiage de l'unité hydrologique "Doller Amont, Fecht, Weiss et Lauch"								1,0	1,0			
Ill Amont	ILL	Didenheim (68)	332	1,10	0,80	0,73	0,65	2,42	1,67			
	ILL	Altkirch (68)	233	0,55	0,35	0,30	0,25	0,94	0,75			
	LARGUE	Friesen (68)	91	0,30	0,25	0,18	0,11	0,33	0,26			
Qualification de l'étiage de l'unité hydrologique "Ill Amont"								1,0	1,1			

Stations de suivi des unités hydrographiques aux régimes fortement artificialisés

Ill aval	III	Sundhoffen (68)	293	-	1,50	-	0,50	2,57	2,56		
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrologique "Ill aval"								1,0	1,0	
Thur	THUR	Willer-Sur-Thur (68)	159	-	0,96	-	0,53	1,40	0,87		
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrologique "Thur"								1,0	3,0	
Doller aval	DOLLER	Reiningue (68)	180	-	0,51	-	0,42	0,69	0,54		
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrologique "Doller aval"								1,0	1,0	

Stations de suivi des corridors fluviaux

Corridor Aube	AUBE	Arcis-sur-Aube (10)	1497	6,30	5,00	4,00	3,50	22,07	16,32		
	AUBE	Blaincourt (10)	360	2,00	1,60	1,30	0,90	6,95	3,82		
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrologique "Corridor Aube"								1,0	1,0	
Corridor Marne	MARNE	Chalons en Champagne (51)	740	12,00	11,00	9,00	8,00	37,63	22,34		
	MARNE	Frignicourt (51)	447	6,25	5,00	4,20	3,70	11,40	9,71		
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrologique "Corridor Marne"								1,0	1,0	
Corridor Seine	SEINE	Troyes (10)	546	4,00	3,20	2,40	2,00	16,57	18,38		
	SEINE	Méry-sur-Seine (10)	470	7,30	5,00	4,00	3,50	16,53	12,71		
	SEINE	Pont-sur-Seine (10)	689	25,00	20,00	17,00	16,00	68,47	45,35		
Qualification de l'étiage de l'unité hydrologique "Corridor Seine"								1,0	1,0		

Station de suivi sur le fleuve Rhin

Rhin	RHIN	Lauterbourg (67)	45057	780,0	650,0	460,0	254,0	709,00	808,00		
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrologique "Rhin"								2,0	1,0	

Les valeurs indiquées dans ce tableau correspondent :

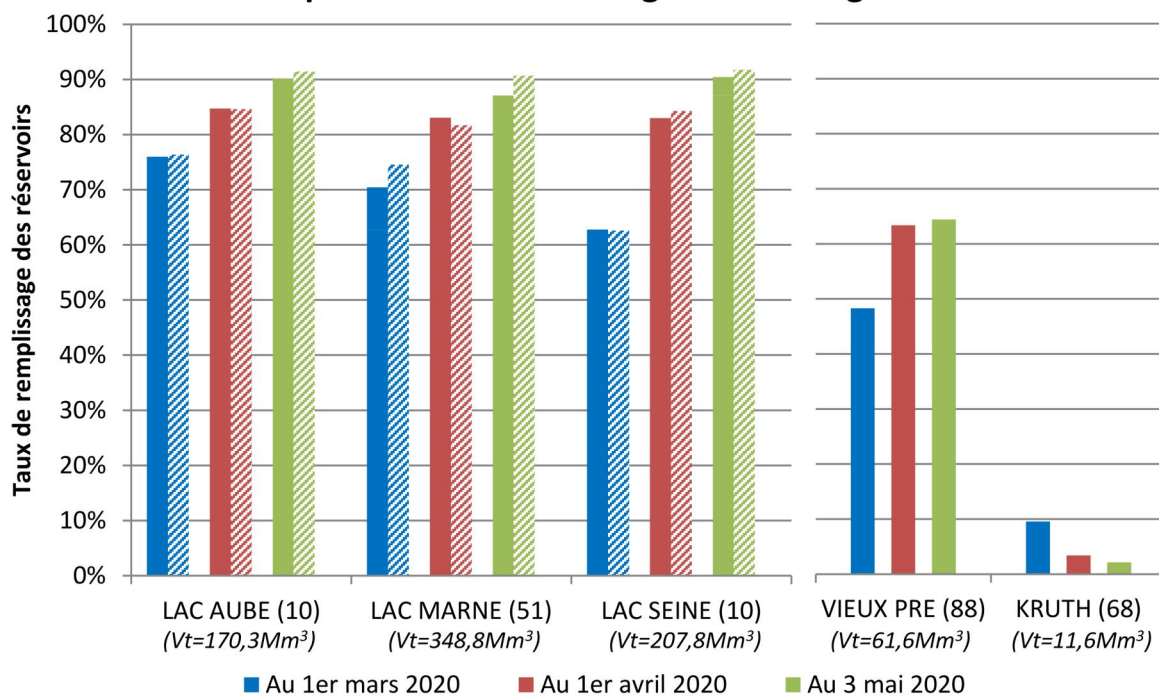
- au VCN3 (débit moyen minimum sur 3 jours consécutifs) calculé sur les 7 derniers jours pour les stations de suivi ;
- à une note de 1 à 5 égale à la moyenne des notes des stations pondérée par la surface du bassin versant résiduel jaugé par la station en kilomètre carré pour les unités hydrologiques.



Situation estivale de l'écoulement des cours d'eau
Bilan au 3 mai 2020 : Les premières campagnes ONDE sont en cours de réalisation



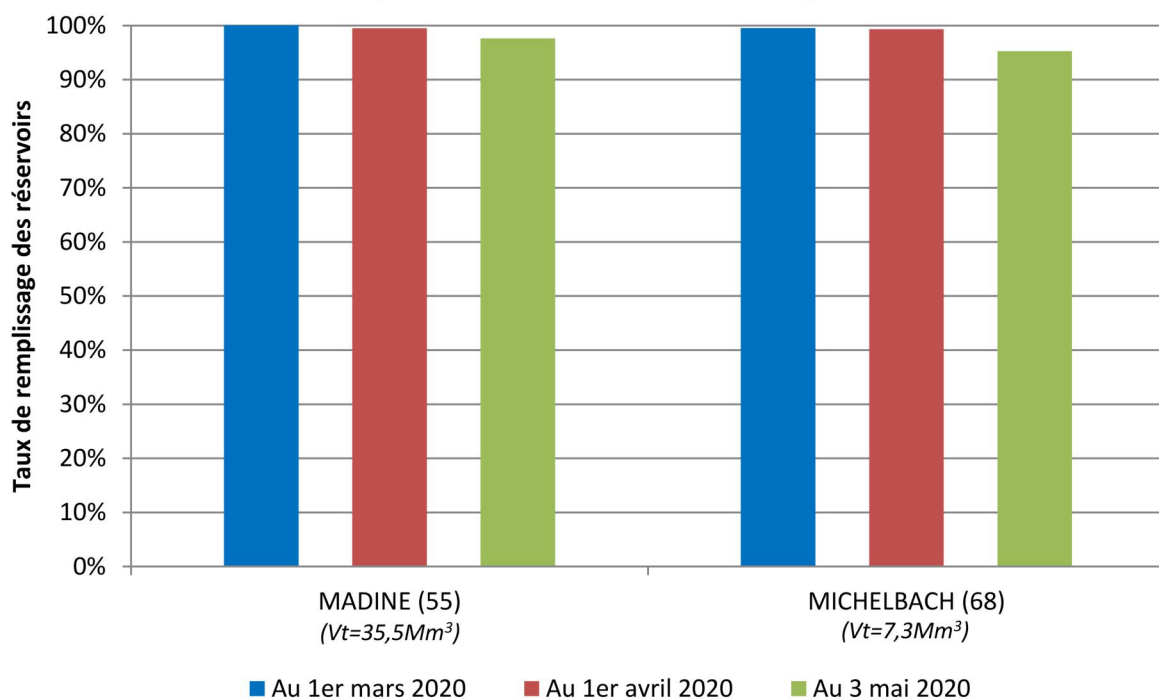
Réservoirs pour le soutien d'étiage et l'écrêtage des crues



En hachuré les taux de remplissage de l'objectif de gestion (COTECO)

Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

Réservoirs pour l'alimentation en eau potable



Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

METHODOLOGIE

Qualification à la station : Détermination de la couleur aux stations par comparaison aux seuils de la valeur du VCN3 calculé sur une semaine pour les cours d'eau et à la valeur de l'IPS pour les nappes. Pour les stations hydrométriques, les seuils sont définis pour chaque station et indiqués dans les tableaux de suivi. Pour les piézomètres, l'IPS étant un indicateur standardisé, les seuils sont identiques et présentés ci-dessous.

Seuil	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
IPS	-0,6312	-0,8416	-1,2815	-1,6448

Qualification à l'unité : Détermination d'une note de 1 à 5 correspondant à la moyenne pondérée des notes des stations associées à l'unité. Pour les unités hydrologiques, la pondération correspond à la surface du bassin versant résiduel jaugé par la station. Pour les unités hydrogéologiques, la pondération correspond à la note de qualité du piézomètre. La note attribuée aux stations est fonction de sa qualification : en situation « Bleu » la note '1' est attribuée, en situation « Gris » la note '2', en situation « Jaune » la note '3', en situation « Orange » la note '4' et en situation « Rouge » la note '5'. La qualification de l'étiage pour l'unité hydrologique ou hydrogéologique est ensuite évaluée selon le barème présenté ci-dessous.

Qualification	« Bleu »	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
Note N	$1 \leq N < 1,5$	$1,5 \leq N < 2,5$	$2,5 \leq N < 3,5$	$3,5 \leq N < 4,5$	$4,5 \leq N \leq 5$

Information sur les nappes : Pour certains piézomètres ayant une forte représentativité mais n'appartenant pas à une unité hydrologique, une moyenne non pondérée des valeurs des IPS est réalisée par grandes nappes, afin de fournir une information agrégée de la situation de ces nappes. La qualification de cette moyenne est indiquée sur la carte des eaux souterraines sous la forme d'un hexagone.

GLOSSAIRE

Débit de base (VCN3) : Le VCN3 correspond au débit moyen minimal calculé sur 3 jours consécutifs sur une période donnée. La date du VCN3 correspond au premier des trois jours considérés.

Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) : Indicateur représentant l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la chronique.

LIENS INTERNET

-Les bulletins de situation sont publiés sur le site internet de la DREAL Grand Est :

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/secheresse-r244.html>

-Les arrêtés de restriction d'usage de l'eau peuvent être consultés sur le site internet PROPLUVIA :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

-Les actions mises en place pour mieux gérer l'eau en période de sécheresse sur le site internet du Ministère :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/actions-mises-en-place-mieux-gerer-leau-en-période-secheresse>

NOUS CONTACTER

Par courriel :

etiage.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Par téléphone :

03 87 62 81 00

Par courrier :

DREAL Grand Est, 2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 METZ Cedex 03

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 Metz Cedex 03
Tél. : 03 87 62 81 00
Fax : 03 87 62 81 99



Rédaction / Validation / Mise en page :
Service de Prévention des Risques Naturels et Hydrauliques
Service Eau, Biodiversité et Paysages

Avec le concours de :

BRGM, APRONA, OFB, EDF, VEOLIA, EPTB Seine Grands Lacs, Conseil départemental du Haut-Rhin, Ville de Mulhouse.